

L'ENTREPRISE DES TERRITOIRES





SOMMAIRE



P. 4 À 5

P. 6 À 7

NOTRE FEUILLE DE ROUTE

Agiles dans un monde en mutation!

EXPRESS 2017

P. 8 À 19

P. 20 À 27

P. 28 À 35

P. 36 À 45

EAU

Relever le défi du changement climatique

AGRICULTURE ET ALIMENTATION Accompagner les pratiques

responsables

ÉNERGIE

Valoriser les ressources locales **INTERNATIONAL**

Partager notre expertise

P. 46 À 47

CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOTRE FEUILLE DE ROUTE



Alain PoncetDirecteur général de la CACG

Agiles dans un monde en mutation!

« 2017 aura été une année charnière! Le Plan Stratégique 2017-2021 est en marche. Notre nouveau positionnement – « La CACG, entreprise des territoires » – se concrétise. Changement climatique, partage de l'eau, agriculture responsable, énergies renouvelables, attentes sociétales, dynamique économique... tous nos savoir-faire sont mobilisés pour accompagner les défis inédits auxquels les territoires sont confrontés. Cette approche enrichit notre mission d'intérêt général. Notre ambition est très claire: faire émerger des projets de développement, les accompagner et les faire grandir. Il s'agit de valoriser l'ensemble des ressources des territoires pour produire de l'exemplarité, de la valeur et des emplois ».

INNOVANTS

La CACG renforce les actions de recherche et développement et multiplie les partenariats scientifiques dans les domaines de l'eau, de l'agriculture, de l'énergie, pour développer des solutions sur mesure, en phase avec les problématiques locales.

ERRITOIRE

À ÉNERGIE POSITIVE

La CACG accompagne la transition

énergétique des territoires dans une

logique de solidarité rural-urbain.

Elle valorise le potentiel de pro-

duction énergétique des ouvrages

hydrauliques. Elle soutient les

projets d'énergie renouvelable

(photovoltaïque...) dans une logique

d'énergie positive.

La CACG soutient le développement économique des territoires. La transition agricole et alimentaire repose sur l'innovation – matériels économes en eau et en énergie, nouvelles pratiques culturales... – mais aussi sur la création de filières de valorisation rentables

PÉRENNES

IMPLIQUÉS

La CACG développe le « faire ensemble » au service de la construction du territoire. La création de valeur territoriale s'appuie sur des outils d'ingénierie territoriale innovants: co-construction, projets augmentés, développement des compétences, centre de ressources...

SOLIDAIRES

La CACG se mobilise pour un développement nord/sud équilibré. Ses compétences, acquises depuis 60 ans sur l'hexagone, lui permettent d'accompagner des projets de gestion de l'eau et de sécurité alimentaire sur tous les continents.

FÉVRIER



La CACG soutient l'artiste Manu Topic.

Action RSE - Des fleurs Une équipe CACG mellifères sur la réserve au RAID de l'Institut de Pouillé (Vendée) Une surface de 10 200 m² Appliquées a été ensemencée pour préserver l'apiculture. Les fleurs complètent l'alimentation des abeilles entre les floraisons des cultures de printemps et d'été.





National des Sciences de Toulouse (INSA).



Action Ecole

Le BTS Gestion et Maîtrise

de l'Eau du Lycée d'Albi

visite le système Neste.

Salon HydroGaia 2017 Montpellier Carole Delga, présidente de la région Occitanie sur le stand de la CACG.



Assemblée Générale

Table ronde sur « La gestion de l'eau face aux enjeux climatiques » en présence de François Joncour, directeur adjoint de l'Agence de l'Eau Vallée de l'Adour. Dans les locaux de l'Ecole son action auprès Nationale d'Ingénieurs de Tarbes (ENIT).



Ferme de la Mirandette. une délégation tunisienne en visite Une quinzaine d'ingé-

nieurs, universitaires. agriculteurs, étudiants tunisiens sont venus échanger sur les techniques d'agriculture innovantes et responsables: dispositifs d'irrigation, agroécologie, semis direct, couverts végétaux.

La CACG renforce des écoles et instituts de recherche.

Après un premier partenariat signé avec l'Ecole Nationale d'ingénieurs de Tarbes (ENIT), elle conclut en 2017 une convention avec l'IUT de Tarbes.

SEPTEMBRE



La CACG et sa filiale CA 17 International,

basée à La Rochelle, accueillent une délégation de l'Agence Française pour le Développement (AFD) venue découvrir la gestion de l'eau dans le marais poitevin et échanger sur les bonnes pratiques en la matière.

L'académicien et économiste. Erik Orsenna, auteur de "L'avenir de l'eau" visite le canal de la Neste.



Pollutec Maroc La CACG fait salon!



Action RSE - Un nouveau site Natura 2000

Une parcelle de 5 000 m² proche de la retenue de la Gimone, fait l'obiet d'une mise en valeur écologique par la CACG. Elle abrite deux espèces protégées : une orchidée (Orchis parfumée) et un papillon (Azuré du serpolet).



Colloque Unité Mixte Technologique Eau Travaux de recherche CACG/IRSTEA présentés à Toulouse, 400 personnes présentes.





EAU, relever le défi du changement climatique a CACG met à la disposition des territoires 60 ans d'expertise du grand cycle de l'eau : études stratégiques, réalisation d'ouvrages, gestion. Elle est la garante d'un partage équitable de la ressource : eau potable, biodiversité, irrigation, industrie, pêche, tourisme, hydroélectricité... Elle contribue à une gestion durable de l'eau, dans des régions marquées par une forte tension sur la ressource et de plus en plus par des événements extrêmes liés au changement climatique : sécheresse, inondations, crues...

CHANGEMENT CLIMATIQUE EN ADOUR GARONNE

Notre avenir passe par l'eau!

I A DÉMARCHE H²O 2030 DE LA RÉGION OCCITANIE IDENTIFIE I A GESTION EN FAU COMME UN ENJEU MAJEUR DU TERRITOIRE FAC AUX DÉFIS DE L'ÉVOLUTION CLIMATIOUE.

Sur le périmètre du Bassin Adour Garonne. les scientifiques posent clairement le problème de la pression sur la ressource en eau.

A l'horizon 2050. la température movenne de l'air aura augmenté de 2°C.

L'une des conséquences ? La baisse du débit annuel des cours d'eau de 20 à 40 %, avec des étiages plus précoces, plus sévères et plus longs.

le climat de Londres sera comparable à celui de Bordeaux aujourd'hui.

AGENCE DE L'EAU Adour-Garonne



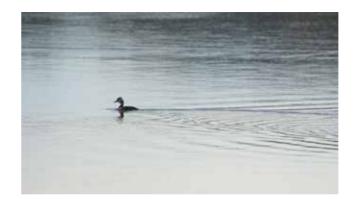
2017, UNE GESTION SUR LA DURÉE! Un niveau de sécheresse inédit depuis plus de 50 ans

La sécheresse de 2016 s'est poursuivie en 2017. Le manque de réserves et la faiblesse des débits des rivières a impliqué une gestion très prudente. La CACG a travaillé main dans la main avec l'ensemble des partenaires (Direction Départementale des Territoires, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Agriculture et du Logement,

Chambres d'Agriculture...) pour concilier de façon LES CLÉS **DE LA GESTION** DE L'EAU?

La fiabilité des informations collectées, un savoir-faire, une vigilance constante des équipes et une concertation indispensable avec l'ensemble des acteurs

équilibrée tous les usages qui dépendent de la gestion des lacs : le soutien des débits des rivières pour l'environnement, la compensation des prélèvements pour l'activité humaine (eau potable, agriculture...). Cette « année inédite » a confirmé la nécessité de savoir gérer la pénurie sur la durée.



MARAIS POITEVIN La gestion de l'eau, en mode collectif

L'irrigation est un usage important de l'eau souterraine sur le bassin versant du Marais Poitevin. Les autorisations estivales de prélèvements sont d'environ 50 millions de m³ pour une surface de 25 000 ha. Engagé depuis plus de dix ans dans une démarche à fort enieu environnemental, le département de la Vendée applique une gestion de l'eau innovante basée sur la mutualisation des ressources : les agriculteurs gèrent ensemble l'eau stockée en hiver pour un usage concerté en été, préservant ainsi la nappe phréatique.

En 2017, après une succession de saisons sèches, le remplissage des 25 réserves de substitution n'était pas complet. Les volumes disponibles ont donc été adaptés sur le principe d'un partage équitable entre les préleveurs, ajusté tous les 15 jours dans le cadre de réunions de concertation.



AIDE À LA DÉCISION

GRACE AU COMPTEUR COMMUNIQUANT CALYPSO. LA CACG ANALYSE AVEC PRÉCISION LES CONSÉQUENCES DES PRÉLÈVEMENTS À COURT TERME SUR LES MILIEUX NATURELS. ELLE FOURNIT DES DONNÉES FIABLES À L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MARAIS POITEVIN.

ZOOM SUR LE CANAL DE LA NESTE ALIMENTE LE SYSTÈME HYDRAULIQUE NESTE.

Il permet d'alimenter en eau les 17 rivières de Gascogne en dérivant une partie des eaux de la Neste. Toute l'année, la CACG assure grâce au Canal:

- La préservation de la biodiversité dans les rivières
- L'alimentation en eau potable de 280 000 habitants
- La desserte de plusieurs industries

En été, l'eau est également utilisée pour l'irrigation des cultures, indispensable à l'activité économique de la région

NESTE ET RIVIÈRES DE GASCOGNE Animation du PGE

La CACG est animatrice du Plan de Gestion de l'Etiage Neste et rivières de Gascogne.

Créé en 2002 et révisé en 2012, le PGE fixe la gestion long terme de l'étiage sur le bassin et les actions pour améliorer l'équilibre besoins/ressources lorsque le niveau d'eau est bas. La CACG bénéficie d'un financement de l'Agence de l'Eau pour l'animation du PGE :

- Collecte des données techniques sur les cours d'eau et ouvrages.
- Réalisation d'un rapport annuel de suivi.
- Organisation et pilotage d'une réunion du comité de suivi du PGE Neste.
- Mise à disposition d'un site web permettant la diffusion des informations

En 2017, la CACG a lancé une phase de concertation auprès des 60 membres du comité de suivi du PGE, élargi à d'autres intervenants pour évaluer les attentes des acteurs, recueillir leurs suggestions d'amélioration sur l'animation et le contenu du rapport de suivi. Restitution au premier semestre 2018.







Acteur de terrain pour de nombreux projets de Recherche et Développement, la CACG collabore avec les organismes de recherche pour apporter les meilleures réponses aux enjeux de demain.



AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE Vers un meilleur usage de l'eau?

La CACG, IrrigAdour et la Toulouse School of Economics (TSE) se sont groupés pour répondre à l'appel à projets « Economies d'eau en irrigation » de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Trois projets ont été retenus sur le périmètre des bassins du Bahus, du Midour et de l'Adour Amont.

Plusieurs actions ont été lancées en 2017 en vue de réaliser des économies d'eau : optimisation du matériel d'irrigation, matériel hydro-économe, réseau de mesures d'eau dans le sol, utilisation d'images satellitaires pour identifier les besoins et ajuster les lâchers d'eau, amélioration de la réactivité des irrigants en cours de campagne (informations par SMS), analyse et simulation des bénéfices apportés par les compteurs communicants. Pour un meilleur usage de l'eau.

CALYPSO, UNE NOUVELLE GESTION DE L'IRRIGATION

Le compteur communiquant Calypso apporte des informations précises et régulières au gestionnaire sur les consommations en eau. Il contribue à une maitrise équilibrée et optimisée des ressources.

Sa mise en place peut-elle être un levier pour changer les comportements, améliorer les pratiques et rendre l'agriculture plus économe en eau ?

En 2017, pour répondre à cette question, la CACG a travaillé avec des organismes de recherche et des sociologues sur les évolutions induites par la mise en œuvre de la technologie Calypso sur le territoire.

Comportements individuels:

avec TSE, analyse de l'impact de l'information sur les pratiques.

Comportements collectifs:

avec IRSTEA*, des ateliers et des rencontres de terrain suivis d'un travail de modélisation ont permis d'analyser les bénéfices des compteurs communicants sur le partage et la gestion-valorisation de l'eau sur le territoire.

*Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture

En décembre 2017, l'étude a été présentée lors d'un colloque de l'Unité Mixte Technologique Eau à Toulouse. Plus de de 400 personnes étaient présentes. Créée en 2007, l'UMT Eau conçoit des outils et des méthodes pour la gestion quantitative de l'eau sur le territoire. Elle associe des organismes de recherche, des instituts techniques et des acteurs du développement du territoire telle la CACG.

ZOOM SUROUTILS D'AIDE A LA DÉCISION

UNE THÈSE EN PARTENARIAT AVEC L'ENI DE TARBES

Réalisée dans le cadre d'un partenariat CACG-Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes (ENIT), cette thèse CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche), vise une anticipation de l'état futur du système hydraulique en vue de prendre les meilleures décisions sur les ouvrages.

Trois sciences sont impliquées : les mathématiques, l'hydraulique et l'informatique.

Il s'agit, à travers cette thèse, de réduire nos incertitudes, ou du moins de les évaluer plus finement, pour aider le gestionnaire à estimer les risques générés par ses décisions.





EN CHIFFRES

64 techniciens de maintenance spécialisés

16 électriciens

- 11 mécaniciens
- 9 canalisateurs
- 6 plongeurs scaphandriers 22 agents de secteur

Ouvrages en gestion

637 sites

88 barrages
19 canaux et rigoles
360 stations de pompage,
forages, surpresseurs
170 stations
hydrométriques

Près de 9 000 interventions

1 372 000 km parcourus

98 journées en plongée





Passe à poisson - Prise du Canal de la Neste

SARRANCOLIN UN OUVRAGE CLÉ SOUS SURVEILLANCE

Réhabilitation des vérins

La paire de vérins nécessaires pour actionner les vannes qui régulent l'alimentation en eau du canal de la Neste a été réhabilitée par l'équipe mécanique de l'agence CACG de Castelnau. Un chantier sous contraintes : assurer une continuité de service et donc réduire au minimum le temps d'immobilisation des vannes, faire intervenir des spécialistes des travaux en hauteur pour la dépose et pose des vérins, ne pas polluer la rivière.



La continuité écologique, au cœur des préoccupations

En 2017, la CACG a réalisé le diagnostic de fonctionnement de l'ouvrage en vue d'en assurer la continuité écologique...

Plusieurs scénarios d'amélioration sont envisagés pour :

- Améliorer le transit des espèces piscicoles
- Assurer la gestion des sédiments
- Lisser les variations de débits

En parallèle de cette étude, la CACG a aussi souhaité lancer une réflexion sur une possible valorisation du potentiel hydroélectrique de la prise d'eau. En 2018, une deuxième phase précisera la nature, le mode de réalisation, le coût des travaux envisagés ainsi que les procédures réglementaires correspondantes.

EDF-DIVISION TECHNIQUE GÉNÉRALE 200 stations de télémesure hydrologiques et climatologiques

La CACG a remporté ce marché sur une durée de 7 ans (2015-2021). En 2017, elle a assuré 359 jours de prestations, 12 chantiers climatologiques, 15 chantiers hydrologiques, 1 semaine d'étalonnage de pluviométrie en laboratoire, 31 interventions curatives, 15 semaines de tournées préventives, 4 audits chantiers. Des compétences nouvelles ont été sollicitées pour installer et maintenir des stations de mesure de qualité des eaux.



BARRAGE DU LOUET Proposer des scénarios de confortement

Suite à un début de glissement sur le parement amont du barrage du Louet (octobre 2016), l'Institution Adour a souhaité réaliser un diagnostic pour identifier les causes. En septembre 2017, la CACG a démarré une mission de maîtrise d'œuvre sur l'ensemble des prestations d'investigation : topographie, mesures géophysiques, sondages géotechniques, essais de mécanique des sols... Plusieurs scénarios de confortement seront proposés en 2018.

BARRAGE DE LAVIT Mise en conformité

Construit en 1960, il est l'un des plus anciens ouvrages gérés par la CACG dans le cadre de la Concession d'Etat. Les visites de surveillance régulières ont révélé des désordres liés à l'âge sur l'évacuateur de crues, conduisant à l'abaissement de la cote du plan d'eau (fonctionnement à minima). En 2017, des travaux de confortement et de réfection ont été engagés afin de rénover l'évacuateur de crue et l'anti batillage, rendant ainsi tout son potentiel à l'ouvrage.

HAUTE-VILAINE Courbes des risques de défaillance sur 3 barrages

Le Conseil général de la Haute-Vilaine a retenu la CACG pour la mise à jour des courbes de risques de défaillances de trois barrages du département et la rédaction des règlements d'eau. Une mission en deux temps : la première phase d'étude lancée en juillet 2016, et prolongée en 2017, a porté sur la mise à jour des données hydrologiques, l'analyse des crues, la gestion du remplissage hivernal, la modélisation besoin/ressource pour la gestion des déstockages estivaux et l'analyse de l'impact du changement climatique sur la ressource et sa gestion. La deuxième phase concerne les règlements d'eaux qui seront signés par le préfet en 2018.



VENDÉE UN PARTENARIAT DURABLE

En 2003, l'établissement public Vendée Eau confiait à la CACG l'auscultation et le suivi technique de six de ses barrages pour une durée de 9 ans. Depuis, le partenariat se poursuit :

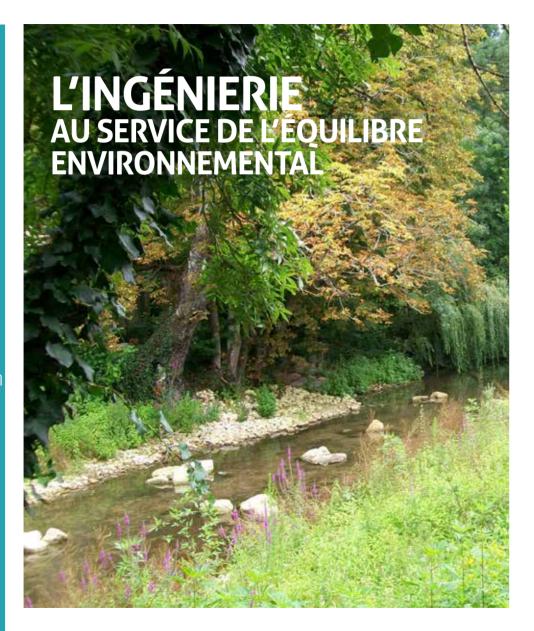
- Formation des exploitants à la sécurité des barrages.
- Maîtrise d'œuvre de la mise en sécurité du barrage du Graon (conception de suivi des travaux).
- Détermination des débits réservés via les Syndicats Intercommunaux en eau potable du département,
 Vendée Eau est propriétaire de 12 barrages,
 10 usines de traitement des eaux de surface,
 84 châteaux d'eau et 14 000 km de canalisations.

APPROCHE TERRITORIALE

Une démarche a été initiée par la CACG pour accompagner le maître d'ouvrage dans la co-construction d'un plan d'action et faire de ce projet un vecteur de développement durable, inscrit dans son territoire:

développement de l'économie et des filières à valeur ajoutée, diminution des impacts environnementaux. maintien des liens sociaux...

Autant de paramètres à prendre en compte pour une réussite environnementale et humaine!



SÈVRE NIORTAISE Maitrise d'œuvre pour 7 futures réserves de substitution

La Sèvre Niortaise est une des trois principales rivières du Marais Poitevin. Un territoire de plus de 100 000 hectares, qui doit faire face à un déséquilibre important entre la demande en eau 2 000 jours de production sur 5 ans. et la ressource disponible.

Le défi : préserver l'équilibre des milieux aquatiques et réduire le niveau d'irrigation sans impact sur l'économie. L'agence de l'Eau Loire-Bretagne a lancé plusieurs projets, dont une étude pour la création de 19 réserves de substitution. En 2012, la Coopérative Coopérative de l'Eau des Deux-Sèvres

a choisi la CACG pour produire le Dossier d'Autorisation Loi sur l'Eau. Un document de plus de 4 000 pages qui a mobilisé quelque

En août 2017, la CACG a remporté un nouveau marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction :

- Études géotechniques sur les 7 réserves de la première tranche.
- Consultations des entreprises pour la mise en œuvre des travaux (terrassement, étanchéité, réseaux, station de pompage).

BASSIN DE LA BOUTONNE 4 retenues pour concilier les usages

Sur la deuxième phase de ce projet débuté en 2008, la Coopérative de l'eau des Deux-Sèvres, nouveau maître d'ouvrage, a sélectionné la CACG pour une remise à plat technique et environnementale.

L'objectif : réajuster les besoins agricoles et les attentes de l'ensemble des parties prenantes (pêcheurs, Syndicat de rivière, Syndicat Eau Potable, ARS, Mairies, DDT, paysagiste conseil...).

Le projet :

- 4 retenues permettront de stocker 1 million de m³ d'eau pour alimenter
- Sur 52 points de prélèvements dans le milieu utilisés aujourd'hui, seuls 27 seront utilisés en été dans le futur
- Les réserves seront remplies en période de hautes eaux afin de limiter l'impact sur le milieu et contribuer à l'atteinte d'un bon état écologique tout en préservant l'activité économique agricole locale.

Le choix de la co-construction pour une solution technique

• Elaboration et utilisation d'une méthode de modélisation adaptée

aux caractéristiques physiques locales. Validée scientifiquement. cette approche « sur mesure » permet d'apprécier de facon précise les impacts sur les hydrosystèmes, nappe phréatique. milieux aquatiques, zones humides, alimentation en eau potable.

• Une co-construction CACG. Coopérative de l'Eau des Deux-Sèvres. administration

Le planning? Printemps 2016 et 2017

Inventaires faune flore « 4 saisons »

- Repérage des milieux sensibles
- Investigations géotechniques
- Appréciation des impacts sur les milieux aquatiques
- Stabilisation des besoins des irrigants

Automne-Hiver 2017

Concertation sur les modalités de gestion, et l'intégration paysagère.

Printemps 2018

Finalisation des dossiers réglementaires



ÉTANG DE LÉON Réhabiliter le barrage de la Nasse

Dans la perspective d'une réhabilitation du barrage de la Nasse, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la réserve naturelle du courant d'Huchet a confié la réalisation d'un diagnostic complet à la CACG : intervention des plongeurs pour une visite subaquatique, relevé géotechnique, expertise d'ingénieurs ouvrages hydrauliques, proposition de réaménagement de l'ouvrage, rédaction de documents provisoires de mise en sécurité et de gestion de l'ouvrage avant les travaux.

Définir un Débit Minimum Biologique

Le débit minimum biologique (DMB) est défini en fonction de la vie piscicole de chaque cours d'eau. Sur le courant d'Huchet, véritable lien entre l'étang de Léon et l'océan Atlantique, la CACG – en collaboration avec les associations environnementales et l'Agence Française pour la Biodiversitéa réalisé un diagnostic (qualité du cours d'eau, peuplement piscicole...) pour définir le DMB adapté aux espèces à enjeux.



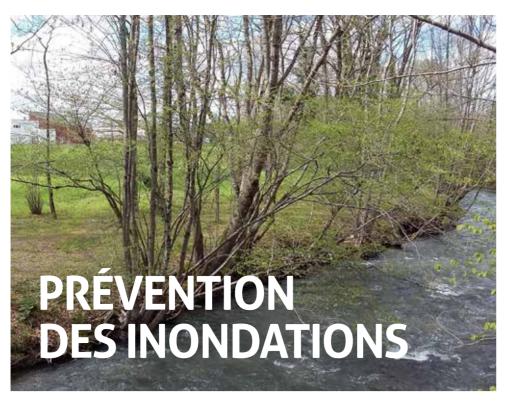
GEMAPI, UN NOUVEAU CONTEXTE

Le 1^{er} janvier 2018.

débute une période
de transition :
d'ici à 2020, les communes
et leurs Établissements
Publics de Coopération
Intercommunale (EPCI)
à fiscalité propre deviendront
les seules « responsables »
de l'organisation du grand
cycle de l'eau et des travaux
associés.

Les compétences qui leur seront transférées :

- L'aménagement d'un bassin hydrographique.
- L'entretien
 et l'aménagement
 d'un cours d'eau, canal,
 lac ou plan d'eau,
 et de leurs accès.
- La défense contre les inondations et contre la mer.
- La protection
 et la restauration
 des sites, des écosystèmes
 aquatiques et des zones
 humides ainsi que
 des boisements voisins..



LA CACG ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS

Historiquement présente sur les marchés en lien avec la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), la CACG accompagne les collectivités avec des prestations sur mesure : aménagement des bassins hydrographiques, entretien et restauration de cours d'eau, défense contre les inondations...

Une équipe à l'écoute, un plan d'actions 2017-2018

L'équipe GEMAPI de la CACG a structuré une offre en phase avec les besoins des territoires.

- Accompagner les maîtres d'ouvrages dans l'élaboration du document de diagnostic de leur territoire.
- Accompagner la mise en œuvre de dossiers règlementaires (Loi sur l'Eau, Intéret Général...), techniques (modélisation hydraulique, stabilité, étude de danger, maîtrise d'œuvre...) et financiers (programme de financement, PAPI).
- Accompagner la phase travaux.
- Participer à l'élaboration de documents liés à une stratégie locale de gestion du risque inondation (Plan de Gestion du Risque, Territoire à Risque Inondations).

BASTILLAC Maîtriser les crues de l'Echez

Le futur ouvrage hydraulique de Bastillac sera implanté en bordure de l'Echez sur la commune de Tarbes.

L'enjeu?

Limiter les effets des crues de l'Echez sur la zone artisanale de Bastillac et améliorer l'écoulement des eaux lors des décrues. La CACG assure une mission de conception et de maîtrise d'œuvre sur ce dossier porté par la Communauté d'agglomération de Tarbes-Lourdes-Pyrénées pour le compte du Syndicat Mixte de Gestion de l'Adour et de ses Affluents.

Les études réalisées en 2017 ont permis de définir le programme de 2018 :

- Amélioration du réseau pluvial.
- Construction de digues
- Création d'un bassin d'expansion des crues (2 200 m³).





En avril 2017, la CACG a démarré une mission de maîtrise d'œuvre sur un chantier lancé par le Syndicat Mixte du Marais Poitevin – Bassin du Lay. La remise à niveau du barrage du Braud, dans l'estuaire de la rivière Lay, entre la commune de La Faute-sur-Mer et l'Aiguillon-sur-Mer, comprend des travaux de génie civil, la réfection des parements, la réparation et aménagement de la passerelle, le remplacement de 5 vannes 4 clapets, 3 cabines de commandes et l'amélioration de la continuité écologique... Livraison été 2018.



PAYS TOY L'accompagnement post-crue prolongé

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Lourdes et Vallées des Gaves (PLVG), maître d'ouvrage des travaux de reconstruction initiés suite à la crue de 2013, a prolongé la mission d'accompagnement et de suivi des travaux de la CACG. Après enquête publique et obtention de l'autorisation environnementale, la phase de confortement et protection des berges du Bastan a été bouclée en 2017. La CACG poursuit le suivi des études sur l'Yse (enquête publique, autorisations environnementales...) en vue d'un démarrage des travaux en 2018.

GAVE DE PAU Confortement des berges à Lourdes

Début 2017, la CACG a complété son premier diagnostic : investigations topographiques, recensement et analyse l'évolution du talus de Soum de Lanne. Cette actualisation a confirmé la nécessité de conforter rapidement les berges du gave. Après un avant-projet détaillé, elle a mené en juin-juillet une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour appuyer le dossier de recours auprès de la DREAL : expertises hydromorphodynamique et hydraulique, précision sur les mesures environnementales de chantier. Les travaux ont démarré fin août 2017.









AGRICULTURE
ET ALIMENTATION,
accompagner les pratiques
responsables

a CACG accompagne la transition agricole des territoires, du champ à l'assiette. Elle développe des technologies innovantes – logiciels, capteurs, compteurs communiquants... – pour optimiser l'usage de l'eau et favoriser l'irrigation responsable. Elle est également en veille aux côtés des agriculteurs pour tester de nouvelles pratiques agricoles, économes en eau et créatrices de valeur ajoutée. Forte d'une expertise agroalimentaire de plus de 30 ans (recherche de financements, production, maîtrise d'œuvre des bâtiments...), la CACG intervient aussi dans la structuration de filières et la recherche de débouchés.

FERME DE LA MIRANDETTE (Gers)

TESTS DE COUVERTS VÉGÉTAUX

Nouvelles pratiques pour la ferme expérimentale de la CACG. La Mirandette poursuit ses recherches en matière d'agroécologie et de semis direct.

LA DÉMARCHE

Stopper le labour, travailler le sol le moins possible, le couvrir par différentes plantes semées entre chaque culture. En 2017, le test a été étendu à une surface de 30 hectares (1,5 hectare en 2016).

LE BILAN

Les couverts végétaux présentent de nombreux atouts. Ils améliorent la qualité des sols et leur fertilité, les nourrissent et les protègent du soleil, évitent l'érosion, stockent l'eau de pluie, réduisent l'irrigation, jouent un rôle pollinisateur, réduisent les charges de mécanisation...





ASA URDENS (Gers) Moderniser pour économiser

L'Association Syndicale Autorisée (ASA) d'Urdens, créée en 1978 et composée de 13 irrigants, souhaite pérenniser son outil de desserte en eau. En 2017, elle a sollicité la CACG pour réaliser un diagnostic. Objectifs: développer une irrigation efficiente en eau et en énergie, garantir les rendements dans un contexte de changement climatique, assurer la viabilité économique des exploitants agricoles. Le programme remis par la CACG préconise des améliorations sur la station d'exhaure et de pompage (groupe électropompe, électrique, hydraulique), l'installation de compteurs à ultrasons pour sensibiliser les agriculteurs et assurer un suivi régulier du rendement primaire de leur réseau. Ce programme de modernisation permettra de réaliser des économies d'eau et d'énergie.

ASA VILLEMUR-SUR-TARN (Haute-Garonne) Cap sur l'irrigation économe

Dans une démarche de modernisation, l'Association Syndicale Autorisée (ASA)

de Villemur-sur-Tarn (240 irrigants, 2 000 hectares) a réalisé une enquête pour réactualiser les besoins en irrigation et commandé un audit-diagnostic de ses installations à la CACG.

Objectif: rajeunir les installations, améliorer leur efficience énergétique, optimiser l'usage de l'eau destinée à l'irrigation.

Les préconisations: remplacement des conduites en amiante-ciment (appel d'offres en 2018), mise aux normes et installation de matériels économes sur les stations de pompage, installation de compteurs communicants.







ASA CABOURNIEU (Gers) La « tranche 3 » finalisée

En 2009, l'Association Syndicale Autorisée (ASA) de Cabournieu (1 300 hectares irrigués, 49 exploitations) a sollicité l'expertise de la CACG pour un projet de modernisation de l'ensemble de ses installations. Après un audit-diagnostic, trois tranches de travaux ont été programmées. La dernière a été livrée en 2017 : Un quatorzième périmètre (137 hectares, 7 exploitations), Armentieux-Marciac, a été créé pour optimiser les prélèvements sur l'Arros, les 14 périmètres d'irrigation ont été équipés de compteurs Calypso nouvelle génération.

Objectifs: optimiser la gestion en eau et réduire la consommation d'énergie, pérenniser les installations.

ÉNERGIE

178 200 KWH ÉCONOMISÉS PAR AN SUR LE PÉRIMÈTRE ARMENTIEUX-MARCIAC

ASA NORD ADOUR (Landes) Modernisation « tranche 1 »

Après l'audit-diagnostic réalisé en 2016 par la CACG, une première tranche de travaux a été engagée en 2017 : modernisation de la station de la Gioule et de son réseau de canalisations, reconditionnement du surpresseur de Subehargues, installation de débitmètres/compteurs à ultrasons communicants CALYPSO sur les prises d'irrigation. Les aménagements réalisés par l'Association Syndicale Autorisée Nord Adour (52 exploitations, 1 751 hectares irrigués) visent à économiser l'eau, réduire la facture énergétique, sécuriser les productions locales sous contrats.





Agriculture responsable

L'agence de Bruch intervient sur un territoire de cultures diversifiées (arboriculture, maraîchage, vignes, etc...). Elle a développé des savoir-faire spécifiques pour accompagner les exploitants et valoriser les productions locales à forte valeur ajoutée. Spécialiste de l'irrigation responsable, elle travaille notamment sur le goutte à goutte destiné aux vignes et l'irrigation par micro-jets pour l'arboriculture.



AGENCE CACG DE BRUCH (Lot-et-Garonne)



Aux côtés de l'ASA Basse Vallée du Lot

L'agence CACG de Bruch accompagne l'Association Syndicale Autorisée Basse Vallée du Lot (ASA BVL) depuis plus de guinze ans, dans le cadre d'une convention de contrôle et d'entretien : prestations de maintenance électrique, mécanique et réseau. L'ASA BVL gère 12 réseaux d'irrigation, 11 stations de pompage. 3 barrages, 47 groupes de pompage... Elle fournit 2,9 millions de m³ d'eau/an en moyenne à 272 exploitations. La Basse Vallée du Lot se positionne sur une agriculture innovante et diversifiée - céréales, grandes cultures, maraîchage, noisetiers, lin, chanvre, raisin de table, fruitiers...-, orientée bio depuis les années 1970.

Le goutte à goutte gagne du terrain dans les vignes

L'agence CACG de Bruch travaille sur l'irrigation des vignobles de Saint-Mont et des Côtes de Gascogne depuis plus de quatre ans. En 2017, elle a équipé trois nouveaux vignobles en goutteurs (1,6 l/h/pied de vigne) sur 37 ha dont 18 ha en bio.

Depuis le 8 septembre 2017, l'irrigation en goutte à goutte des vignobles AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) est autorisée (Décret n°2017-1327). Un texte qui va modifier les cahiers de charges des coopératives viticoles.



ZOOM SUR L'IRRIGATION MICRO-JETS **POUR LES FRUITIERS**

L'agence CACG de Bruch a équipé plusieurs exploitations en 2017 : un verger de pruniers d'ente en remplacement d'une irrigation par enrouleur (2 ha), un verger mixte pêchers et cerisiers sur lequel l'installation a une double fonction antigel et d'irrigation estivale, un verger expérimental d'amélanchiers et gojis pour tester la compatibilité avec les sols et

le climat du grand Sud-Ouest. L'irrigation par micro-jets présente plusieurs avantages : Un fonctionnement en basse pression source d'économie d'énergie, un débit à l'hectare de 30 % inférieur à l'irrigation classique, une double fonction antigel et irrigation, une aspersion au sol plus efficace qui réduit le nombre de traitements annuels...



INSTALLATIONS SUR MESURE



BRUNO TESTA

Responsable de l'agence de Bruch

L'AGENCE DE BRUCH EN OUEL OUES MOTS. **OUELOUES CHIFFRES?**

L'agence de Bruch a été créée en 1962. Elle compte aujourd'hui 10 salariés.

Outre nos compétences en maintenance des ouvrages et prestations de services aux agriculteurs, nous sommes spécialisés dans l'accompagnement des cultures à forte valeur ajoutée : conseil en irrigation, maintenance, installation, économie d'eau... Nous adaptons nos savoir-faire à chaque exploitation.

Objectif: préserver l'eau.

VOS ACTIVITÉS 2017?

En 2017, l'agence a travaillé sur la mise en sécurité d'ouvrages hydrauliques, la réalisation d'études pour l'alimentation en eau de plusieurs structures agricoles, l'installation de matériel économe en eau nour une narcelle expérimentale de fruits exotiques...

L'agence de Bruch réalise la maintenance-exploitation de réseaux et lacs pour le compte de l'Etat ou d'ASA, avec une équipe composée de mécaniciens, électriciens, canalisateurs et agents de secteurs. Nous assurons aussi la surveillance des ouvrages de réalimentation des rivières Auvignons, Auzoue et Dropt. La diversité de nos métiers nous permet d'apporter des réponses sur mesure aux besoins des agriculteurs.

CE OUI VOUS MOBILISE AUJOURD'HUI POUR DEMAIN?

Dans un contexte agricole difficile, notre équipe est très investie dans la recherche de solutions concrètes. Une réflexion a été initiée par l'agence sur la façon dont la CACG pouvait accompagner les exploitants face aux transitions qui s'opèrent.

Pour le futur, nous nous attachons à développer des techniques innovantes pour proposer des solutions efficaces, économes en eau et en énergie, et répondre aux problématiques de maintenance et d'entretien.

Un engagement au service du terrain!

Nouveaux débouchés pour la filière lin

La culture du lin, et notamment sa valorisation, est prometteuse en Occitanie. Un consortium a été créé en 2017 autour du proiet GEOFIBNET. pour développer une production régionale de géotextiles destinés à des applications de génie écologique et civil. Plusieurs partenaires sont impliqués : des producteurs de lin (Vivadour et Maïsadour au sein d'Ovalie Innovation), des laboratoires de recherche (LCA et Agromat) spécialisés dans les méthodes d'extraction des fibres, l'ENIT/CRTCI pour la conception du fil, la Filature du Parc (81) pour l'industrialisation, Adient Fabrics France (09) pour le tissage, Geco Ingénierie (30) pour le tissage et l'expérimentation sur site. La CACG participe à l'animation du projet et apporte son expertise de création de filière.



PROJET LAURÉAT. DE L'APPEL À PROJET READYNOV 2017 CRÉÉ PAR LA RÉGION OCCITANIE POUR SOUTENIR LES PROJETS INNOVANTS COLLABORATIFS.

Catégorie : Productions agro-alimentaires territorialisées et valorisation de la biomasse

Sandrine LEBOIS Ingénieur conseil agroalimentaire « Valoriser le savoir-faire agroalimentaire de la CACG »

« L'activité agroalimentaire de la CACG est historiquement liée au massif Pyrénéen. Aujourd'hui, nous souhaitons l'étendre à l'ensemble des territoires sur lesquels nous intervenons. Dans un premier temps. il s'agit de rencontrer les acteurs, de dresser un inventaire de leurs problématiques et de mieux faire connaître le savoir-faire agroalimentaire de la CACG. Différentes actions sont envisagées : contribution aux proiets de territoire. enquêtes auprès d'acteurs publics et privés...»



ISLE ET CREMPSE EN PÉRIGORD Un « outil » pour valoriser les productions locales

La CACG accompagne la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord (28 communes) confrontée à une forte baisse du nombre d'agriculteurs : 433 en 2000, 282 en 2010. La collectivité envisage de co-construire un outil de valorisation des productions locales avec les acteurs du territoire : transformation, stockage, commercialisation, promotion, formation... Une étude de faisabilité a été engagée en 2017, la CACG réalise un inventaire des exploitations agricoles et du potentiel de produits à transformer, un benchmark des Ateliers de Transformation Collectifs (ATC) et des Points de Vente Collectifs (PVC), une analyse des besoins, une localisation via un Système d'Information Géographique (SIG)....



MISSION AGROALIMENTAIRE PYRÉNÉES À l'échelle du massif

En 2017, le dispositif d'accompagnement du développement des territoires et des acteurs agroalimentaires, porté par la CACG, a soutenu plusieurs projets :

Communauté de Communes des Pyrénées Haut-Garonnaises: étude de marché pour les produits issus d'un Atelier de Transformation Collectif.

Agneau de Lait des Pyrénées : étude de commercialisation. **Filière ovine :** étude de faisabilité d'un modèle de commercialisation innovant « le Fast Good ».

Massif pyrénéen: mise en réseau des porteurs de projets, en inter-filière et en inter-vallée, collaboration franco-espagnole dans le cadre du Programme européen de coopération transfrontalière POC TEFA 2014-2020.

Parlement de la Montagne : participation à l'élaboration de la feuille de route de création.

TERRITOIRES CONSEILS Une mission d'expertise agroalimentaire

Territoires Conseils, service de la Caisse des Dépôts et Consignations a confié à la CACG:

- L'organisation et la coanimation de 2 journées d'information des élus sur l'élaboration d'un Projet alimentaire de territoire (mai et octobre 2017).
- L'accompagnement de collectivités à l'émergence de projets alimentaires territorialisés.

Un premier accompagnement a été lancé fin 2017 pour la mise en place d'une dynamique conjointe entre Toulouse Métropole et le Pays des Portes de Gascogne, en lien avec leur projet alimentaire territorial. La démarche se poursuit en 2018 : animation de groupes de travail avec les élus, les techniciens, les instances de développement agricole, de production et les utilisateurs locaux.

Objectif: Développer des actions liées à la valorisation locale des productions et à leur consommation sur le territoire.



PROVINCE DE HUESCA (Espagne) Circuits courts transfrontaliers

La CACG et le bureau d'études espagnol Sargantana ont remporté un appel d'offres lancé par la députation provinciale de Huesca. Entre janvier et novembre 2017, les deux partenaires ont étudié 22 systèmes de commercialisation de produits agroalimentaires en circuits courts – 12 en France, 10 en Espagne – et ont produit une matrice AFOM (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces) qui a permis de comparer les dispositifs et d'étudier la possibilité de transposer certains « modèles » français côté espagnol. En 2018, la mission évaluera l'opportunité de créer des « magasins de producteurs pyrénéens » dans deux grandes villes espagnoles.

COOPÉRATIVE AGRICOLE AXURIA Elle construit son propre atelier de découpe

La Coopérative Agricole Axuria – 350 adhérents producteurs d'ovins et bovins viande – a décidé de construire son propre atelier de découpe sur la commune de Chéraute. Elle a sollicité la CACG pour une mission complète de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Après la phase d'études, le dépôt du dossier ICPE et l'obtention du permis de construire, les travaux ont débuté le 1^{er} septembre 2017 pour une livraison mi 2018. Cette nouvelle infrastructure agréée CEE (1 232 m² dont 265 m² de point de vente type « drive » et de bureaux) permettra de mieux organiser la production et de développer l'export.

CENTRE DE PROMOTION SOCIALE DI CORTI (Corse) Un module de formation signé CACG

Le CPS Di Corti forme les agriculteurs installés et les futurs exploitants de l'île. En 2016, il a sollicité la CACG pour une formation sur la commercialisation des productions locales en circuit court. Depuis deux ans, 45 producteurs ont suivi le module « Mettre en œuvre une stratégie commerciale et de communication pour des produits fermiers » (6 jours). La dernière session a eu lieu en juillet 2017.







ÉNERGIE, valoriser les ressources locales

aire du potentiel énergétique des territoires un atout, telle est l'ambition de la CACG. Dans un contexte de transition à la fois écologique et énergétique, le développement des énergies renouvelables devient un « pilier » de la dynamique des régions. La CACG privilégie deux ressources - l'eau et le soleil - pour produire de l'énergie de proximité », réduire la facture énergétique et les émissions de gaz à effet de serre générées par les énergies fossiles. Centrales hydrauliques, microcentrales, fermes photovoltaïques... les projets d'énergie verte s'inscrivent dans une stratégie de « territoire à énergie positive ».





À SAVOIR!

Qu'est-ce que la transition énergétique?

C'est l'ensemble des transformations du système de production, de distribution et de consommation d'énergie effectuées sur un territoire dans le but de le rendre plus écologique. Concrètement, la transition énergétique vise à transformer un système énergétique pour diminuer son impact environnemental.

NOTRE AMBITION

La CACG fait de la transition énergétique et écologique une priorité stratégique. Objectif, mieux répondre aux mutations des territoires et aux préoccupations des acteurs économiques.

En 2017, l'entreprise a initié une démarche prospective pour identifier les attentes des acteurs – agriculteurs collectifs et individuels, entreprises et artisans agroalimentaires, collectivités –, en lien avec la loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (18 août 2015). Le groupe de travail constitué assure également une veille sur les politiques publiques et les outils financiers accessibles.

Les pistes?

- Contribuer à l'émergence de projets d'économie circulaire, créateurs de valeurs pour les territoires.
- Accompagner les projets énergétiques en vue de renforcer leur acceptabilité et développer la solidarité rural-urbain.
- Favoriser les projets à impact modéré visant à optimiser les installations existantes.

ZOOM SURLE DÉVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE

Dans le cadre de la stratégie « Occitanie, région à énergie positive », le territoire prévoit de multiplier par 12 la production d'énergie photovoltaïque et de passer de 1,2 GW installé en 2017 à 15 GW en 2050. EDF, de son côté annonce un plan de 30 GW d'ici 2035 au périmètre national... A terme, ces projets impliquent de mobiliser des milliers d'hectares de terres pour l'installation de fermes solaires.

> Dans ce contexte, la CACG préconise un développement intelligent des énergies renouvelables, créatrices de valeur ajoutée. L'activité photovoltaïque est une opportunité pour les territoires, à condition de préserver les activités agricoles.

TERRITOIRES CONSEILS Mobilisés pour l'économie circulaire

La CACG intervient en tant qu'expert associé pour le compte de Territoires Conseils (CDC) sur les thématiques de la transition énergétique, dont l'économie circulaire.

Plusieurs interventions en 2017

- Accompagnement de la collectivité Val d'Amour (Jura) pour la valorisation du bois local.
- Préparation d'une publication sur les interrelations, coopérations rural/urbain autour de la question des transitions énergétiques et territoriales : retours d'expérience, bonnes pratiques sur une dizaine de territoires de l'hexagone.

Objectif: encourager les relations entre les différents types de collectivités (régions, départements, pays, métropoles, communes et leurs groupements).

Et en 2018?

- Lancement d'une démarche d'accompagnement sur le périmètre Toulouse Métropole Pays Porte de Gascogne.
- Intervention sur l'économie circulaire à Châteauroux.
- Web conférence « Stimuler l'essor de l'économie circulaire sur son territoire ».

ACTIONS TERRITOIRE Mutualiser

A la demande du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires, l'association Actions Territoire, créée par la CACG et le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, a mené en 2018 une étude auprès des acteurs de la fillère bois.

Objectif: évaluer les besoins de mutualisation d'outils de production, de communication, de commercialisation des acteurs sur le massif des Pyrénées.





LES PREMIERS PROJETS

Hydroélectricité – Réaménager le Moulin de Bapaume, aujourd'hui utilisé comme station de mesures hydrologiques, pour qu'il retrouve sa fonction de producteur d'électricité. Jusque dans les années 45-50. il alimentait le quartier de Bapaume autour de Nérac. Le projet comprend l'installation de turbines, le réaménagement du canal de fuite envahi par la végétation. Au deuxième semestre 2018, la CACG lancera les études de faisabilité technique et d'impact sur la faune et la flore.

Objectif: une mise en service en 2020.

Solaire – Financer la construction de bâtiments de stockage par la vente de l'énergie produite en toiture. La CACG lance un proiet de couverture sur 1 000 m² d'espace de stockage matériel d'une de ses agences. Soit une couverture de 700 m² pour une production de 125 000 kWh par an. l'équivalent de la consommation de

Objectif: obtenir les autorisations administratives avant fin 2018 pour réalisation début 2019 et mise en production au premier semestre 2019.

EN CHIFFRES

Sur les ouvrages gérés par la CACG, le potentiel EnR

I A CONSOMMATION ACTUELLE 47 GWH (par an), l'équivalent de 8 000 foyers

LE POTENTIEL DE PRODUCTION EN ENR 30 GWH (par an) l'équivalent de 5 000 foyers

SOIT 2/3 DE NOTRE CONSOMMATION

SUR 25 SITES 17 HYDROÉLECTRICITÉ. 8 PHOTOVOLTAÏQUE

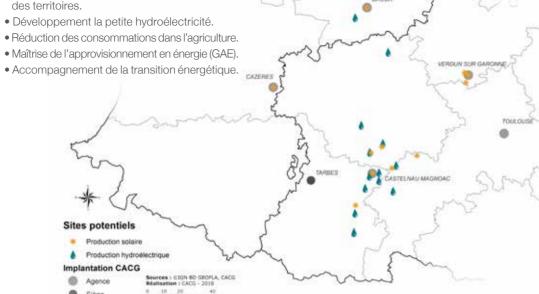
CACG ECO-RESPONSABLE Optimiser notre patrimoine énergetique

En 2017, la CACG a évalué le potentiel de production électrique du patrimoine exploité (concessions et Délégations de Service Public).

Elle a travaillé sur un large échantillon de sites pour identifier ceux présentant un réel potentiel. Un prédimensionnement des installations a également été proposé ainsi qu'un prévisionnel de retour sur investissement. D'une manière plus générale cette mission s'inscrit dans la stratégie de développement de l'entreprise dans le domaine de l'énergie :

• Valorisation du potentiel énergétique des territoires.

• Maîtrise de l'approvisionnement en énergie (GAE).



Sur quels critères les sites ont-ils été sélectionnés?

- Le potentiel de production
- La capacité à se raccorder au réseau électrique et à évacuer la production.
- La possibilité de vendre la production en bénéficiant d'un tarif aidé.
- L'acceptabilité environnementale et sociétale du projet.
- La rentabilité
- L'impact sur le fonctionnement actuel du site.



DANS OUEL CONTEXTE CETTE MISSION EST-ELLE MENÉE?

Cette mission a plusieurs obiectifs: production d'électricité. réduction des consommations d'énergie, développement des énergies renouvelables.

OUELLES SONT LES ÉNERGIES PRIVILÉGIÉES?

L'hydroélectricité est au cœur de cette stratégie. Il s'agit d'une activité déjà connue à la CACG, qui nécessite des compétences proches de celles déià capitalisées par nos équipes dans leurs métiers traditionnels (hydrau-

automatismes...). De plus, le patrimoine géré par la CACG (barrages, canaux...) se prête particulièrement bien au développement de l'hydroélectricité. Ainsi elle a déià développé, mis en service et exploité en propore la centrale hydroélectrique de Puydarrieux. Un savoir-faire qu'elle met aussi au service de tiers comme à Carcassonne sur le suil de Païcherou. En complément, le potentiel photovoltaïque présente également un interêt. sur nos toitures et terrains dé-

lique, mécanique, électricité,

I A PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ MODIFIE-T-ELLE L'USAGE **DES SITES?**

Le but est d'obtenir le meilleur potentiel des sites étudiés, sans pour autant modifier leur rôle initial. Pour les sites hydroélectriques, la priorité reste la gestion de la ressource en eau, pour le milieu et les usages humains. La création d'une centrale hydroélectrique doit être transparente vis-à-vis de la qualité de service fournie. Pour le photovoltaïque, l'idée est de couvrir des terrains en friche non utilisés, de rénover les toitures ou encore de couvrir des aires de stockage de matériel...

GROUPEMENT ACHAT ELECTRICITÉ

ENSEMBLE, MAITRISER NOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

La création du groupement d'achat a été initiée par la CACG en 2014. • Publication du TURPE 5 (tarif acheminement légal à compter La structure réunit 310 membres et près de 700 sites de pompage sur 13 départements. Deux fournisseurs d'électricité, Engie et EDF, ont été retenus sur appel d'offres pour une durée de trois ans (2015-2018). Un nouveau groupement (2019-2020) verra le jour à l'issue de ce contrat, avec 574 sites de pompage.

RETOUR SUR 2017

- du 01/08/2017 Commission de Régulation de l'Energie). En tant que coordinateur, la CACG demande aux fournisseurs d'électricité de proposer aux adhérents une optimisation des puissances souscrites (au delà de celle contractée chaque année).
- En 2016-2017 : stabilisation du coût du kWh grâce au prix négocié.



BARRAGE DE PAÏCHEROU L'eau, une énergie renouvelable

Flash-back – En 2015, l'Etat a cédé le seuil de Païcherou à la ville de Carcassonne pour quelques euros. A charge pour la collectivité de restaurer l'ouvrage, d'en assurer la continuité écologique et la maintenance. D'où l'idée de financer la mise aux normes de ce patrimoine par la production d'électricité.

Le chantier d'aménagement, remporté par la CACG en groupement avec NGE Concession et 2EI, a démarré en 2016. Le dossier de demande d'autorisation environnementale a été déposé en 2017, la préparation de l'enquête publique a démarré en décembre de la même année. La programmation prévoit :

Une centrale hydroélectrique avec turbine immergée, afin de limiter les nuisances sonores et visuelles des riverains et promeneurs. L'ouvrage bénéficiera d'un contrat d'obligation d'achat de l'électricité pour une durée de 20 ans. Production attendue : 1 700 000 kWh soit l'équivalent de la consommation annuelle de 380 foyers !

Environnement : une passe à poissons, deux passes à anguilles, clapets et vannes de transit sédimentaire assureront la continuité écologique. Le projet prévoit également le confortement du boisement en zone humide et la recréation d'un milieu favorable aux roseaux.

Une dimension pédagogique importante : un cheminement et des panneaux d'information, créés le long des installations, favoriseront la découverte et permettront d'expliquer au grand public les enjeux écologiques et énergétiques du site.

Calendrier : l'enquête publique est terminée, l'autorisation préfectorale est attendue pour mai 2018. Début des travaux (rive gauche) au mois de juin!

PUYDARRIEUX Une nouvelle turbine

Microcentrale – Valoriser la ressource en eau et inscrire le site dans un schéma de développement des énergies renouvelables, telle était l'ambition de la CACG, dès 2015, lors de l'installation de cette microcentrale hydroélectrique. Le principe : produire de l'énergie par le turbinage de l'eau restituée pour l'alimentation de la rivière, sans perturber la vocation initiale de l'ouvrage.

Pause obligatoire – Suite à un problème technique en 2016, une nouvelle turbine a été installée au mois de mai 2017. Après des tests concluants, la centrale a redémarré le 31 mai 2017.

La production d'électricité – Sur l'année 2017, avec sept mois de fonctionnement, la centrale hydroélectrique de Puydarrieux a produit 325 075 kWh, l'équivalent de la consommation de 50 foyers.





2017 a été une année particulièrement sèche. avec des réserves basses pendant plusieurs mois limitant la production hydroélectrique. La pluviométrie des premiers mois de 2018 laisse présager de meilleurs résultats. Des travaux prévus sur la vanne de régulation des débits, permettront également une gestion plus fine des débits turbinés.

BARRAGE DE LA CANTACHE Créer une centrale hydroélectrique

Deux ambitions:

- Créer une centrale hydroélectrique à l'aval immédiat de la retenue de Cantache.
- Mettre à niveau environnemental le barrage de la Cantache.

Destiné à assurer l'écrêtage des crues, le soutien d'étiage de la Vilaine et l'alimentation d'un pompage à eau brute en aval, le barrage de la Cantache va être équipé pour produire de l'électricité. Un usage complémentaire de ses missions traditionnelles.

La centrale se présentera comme une station de pompage classique en pied de barrage, avec un groupe permettant de produire de l'énergie par le turbinage de la quasi-totalité des débits restitués.

En 2017, la CACG a réalisé les études projet : analyse hydrologique et calcul de production hydroélectrique, définition des investissements, compte d'exploitation et taux de rentabilité.

En projet – La maîtrise d'œuvre des travaux : génie civil, hydraulique, électromécanique, groupe de turbinage.











INTERNATIONAL, partager notre expertise

a CACG et sa filiale CA 17 International mettent à la disposition des porteurs de projets des compétences complémentaires : gestion de l'eau (rareté, ouvrages hydrauliques, irrigation), sécurité alimentaire, conseil en développement rural et local. Leurs interventions s'inscrivent dans un contexte de forte croissance démographique et de pression accrue sur les ressources naturelles. L'approche du groupe CACG s'appuie toujours sur une valorisation de l'expertise locale. Elle favorise la montée en compétences de nos partenaires et clients, pour que la coopération internationale porte pleinement ses fruits. Objectif : couvrir les besoins alimentaires locaux et améliorer le niveau de vie des populations.

AFRIQUE ET GASCOGNE Un dénominateur commun, gérer la ressource en eau

L'Afrique reste un territoire privilégié de l'intervention de la CACG. Notre spectre de compétences couvre l'ensemble des problématiques

- « eau » du continent.
- La gestion de la rareté
- L'irrigation des cultures, moteur du développement rural
- La construction et la gestion d'ouvrages hydrauliques structurants.

L'année 2017 en est la parfaite illustration, marquée par le déploiement de plusieurs actions CACG :

- Installation d'un Volontaire International en Entreprise (VIE)
- 14 projets dans les domaines de l'irrigation, de la gestion de l'eau et du développement rural : Sénégal, Tchad, Guinée, Tunisie, Côte d'Ivoire, Nigéria, Mali et Dijbouti.
- Une quarantaine de missions internationales mobilisant 26 experts de la CACG, dont une bonne partie dans le cadre d'une première mission export.



SÉNÉGAL

COOPERATION CACG/SAED Un partenariat de plus de 30 ans

• En 2017, la CACG s'est vue attribuer deux nouvelles missions à mener en partenariat avec la Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta (SAED) : l'évaluation de la 11ème lettre de mission de la SAED et l'actualisation des études pour la création de 9 500 ha irrigués dans la région de Podor.

• Dans le cadre du partenariat 2016-2017 signé par la SAED avec 3 sociétés d'aménagement régionales françaises (CACG, BRL et SCP) – financé par l'AFD (Agence Française de Développement) et piloté par la CACG – un partage de compétences a été mis en place : gestion de projet, positionnement stratégique d'entreprise, ressources humaines, gestion comptable...



QUELLE EST VOTRE MISSION? SUR QUEL PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE?

Je suis à Dakar depuis le 13 Février 2017 avec pour mission le développement de l'activité internationale de la CACG. J'assure un lien direct avec les partenaires, les clients, les financeurs. J'interviens sur tout le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest, notamment le Sénégal du fait de nos partenariats historiques et des dossiers en cours.

SUR QUELS PROJETS INTERVENEZ-VOUS?

La proximité me permet d'être un relais opérationnel auprès de nos interlocuteurs et partenaires locaux. Je suis notamment intervenu sur la phase amont du projet MOSIS et sur la 11ème Lettre de Mission de la SAED (rédaction, offre, dépôt à Saint Louis, négociation...). Je peux ainsi faciliter les démarches administratives, contractualisation, paiement, enregistrement auprès des impôts, etc.

Depuis Dakar, j'interviens également en appui de l'équipe commerciale. J'ai par exemple travaillé à la rédaction d'offres gagnées par la CACG en Tunisie, au Tchad, ou au Sénégal.

CONCRÈTEMENT, COMMENT REPRÉSENTEZ-VOUS LA CACG?

Le fait de résider au Sénégal facilite les contacts avec les partenaires, les clients, les financeurs. J'essaye de rencontrer un maximum de personnes pour leur présenter la CACG et identifier des opportunités de collaboration. En 2017, j'ai notamment collaboré au montage d'un partenariat avec la SODAGRI (Sénégal) permettant la signature d'un protocole d'accord bilatéral de coopération avec la CACG début 2018.

PROJET MOSIS La télédétection au service de la production

Le contexte – Le projet MOSIS a vu le jour en 2017. Il est issu du partenariat technique CACG-SOGED (2016-2020). La SOGED est la société de patrimoine créée par l'Organisation pour la Valorisation du Fleuve Sénégal pour assurer la gestion opérationnelle de la ressource en eau du fleuve Sénégal et du barrage de Diama.

L'enjeu – Utiliser des images satellitaires, interprétées via la télédétection pour favoriser le dialogue avec les agriculteurs et améliorer le recouvrement des redevances en eau perçues par la SOGED. Des moyens qui lui permettront d'assumer ses missions d'entretien, de maintenance et de gestion des ouvrages hydrauliques structurants du fleuve Sénégal.

Il s'agit de:

- Localiser et quantifier les surfaces rizicoles.
- \bullet Disposer d'une interface web pour la gestion et la communication.

Les moyens – Une équipe CACG-SOGED a été constituée, composée d'agronomes, d'hydrologues, d'informaticiens, d'experts SIG et de géomaticiens. Elle travaille avec l'entreprise E2L, spécialisée dans la production de services issus de données spatiales.





MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PECHE Fiabiliser le service de l'eau d'irrigation

- Dans le cadre du Projet d'Intensification de l'Agriculture Irriguée en Tunisie (PIAT), financé par la Banque Mondiale, la Direction générale du génie rural et de l'exploitation des eaux a lancé une étude de faisabilité institutionnelle pour la gestion des systèmes hydrauliques des périmètres irrigués.
- Réalisée en groupement (CACG-SCET Tunisie), l'étude a démarré en mars 2017 pour une livraison un an plus tard. Elle porte sur 8 périmètres publics au nord de la Tunisie.

Les livrables – Des propositions de réforme institutionnelle pour le service d'irrigation, allant de l'analyse générale aux propositions de déploiement d'un nouvel opérateur. Un modèle applicable à tout le pays pour les périmètres publics irrigués.

CÔTE D'IVOIRE

PROJET FERKÉ: Extension d'un réseau d'irrigation

La SOMDIAA/SUCAF, spécialisée dans la culture irriguée de canne à sucre, produit 105 000 tonnes de sucre sur 14 600 hectares. Elle a sollicité la CACG pour une extension du périmètre irrigué de 1 500 hectares. Une visite sur site a permis de dimensionner les stations de pompage et le réseau de distribution. Un bilan énergétique a été réalisé pour aller vers du matériel à haut rendement. Une mission sur 5 mois, de février à juin 2017.

HAÏTI





CA 17 International en Haïti

action coordonnée de la CACG et de CA 17 international vise à renforcer le développement des pays du sud. Il s'agit d'une démarche de transfert de savoir-faire et d'expérience inscrite dans le long terme. Sur le volet rural, les équipes doivent :

- Définir des objectifs partagés
- Construire des infrastructures de qualité
- Mettre en place une gouvernance efficace
- Gérer de manière pérenne
- Valoriser les ressources pour élever le niveau de vie

CA 17 International intervient en ce sens, depuis déjà plusieurs années en Haïti.

SÉCURITE ALIMENTAIRE

De nombreux savoir-faire mobilisés par la CACG et CA 17 International face aux enjeux du changement climatique et de la sécurité alimentaire en Haïti.



GESTION DE L'EAU La CACG apporte son expertise

Le contexte – Au nord du pays, face à l'île de la Tortue, la zone appelée le « Far West » par les Haîtiens est considérée comme l'une des plus pauvres d'Haîti. Les faibles précipitations limitent les activités agricoles et génèrent une pénurie d'eau potable. Dans ce contexte économique et climatique difficile, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural d'Haïti (MARNDR) souhaite renforcer l'agriculture et veiller ainsi à la sécurité alimentaire du pays.

La demande – Dans un premier temps, la CACG est chargée de réaliser un schéma de gestion intégrée de la ressource en eau à l'échelle du territoire de la vallée des Trois Rivières.

Un outil unique visant à guider la stratégie de développement local et répondre aux attentes de la population : agriculture irriguée, production hydroélectrique, sécurisation de l'alimentation en eau des ménages, lutte contre les inondations.

La possibilité d'un transfert d'eau – L'étude de la faisabilité d'un transfert de ressource entre la « 3 rivières », deuxième rivière du pays, et la « rivière des Moustiques » dépourvue d'eau mais bordée de plaines propices à l'agriculture, permettra ensuite de définir les aménagements hydrauliques à envisager :

- Barrage de dérivation et ouvrages de transfert,
- Centrale hydroélectrique pour utiliser l'énergie en fin de conduite,
- Ouvrage de stockage,
- Périmètres irriqués...

Septembre 2017 – Associée à Agroconsult, partenaire historique de CA 17 International en Haïti, la CACG a débuté son travail d'expertise. Au total, plus de 20 ingénieurs et techniciens seront mobilisés. A terme, le projet nécessitera la mise en œuvre de multiples savoir-faire : hydrologie, géologie, hydroélectricité, génie-civil, cartographie et SIG, irrigation et développement agricole.



RESEPAG II (2016-2019) Sécurité alimentaire et croissance économique

RESEPAG II est un projet de Renforcement des Services Publics Agricoles lancé par le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), avec l'appui financier du Programme Global pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (GAFSP) et de la Banque Mondiale.

Les objectifs

- Renforcer la capacité du MARNDR à fournir des services agricoles au secteur.
- Faciliter l'accès des petits producteurs aux marchés et à la sécurité alimentaire.
- Apporter une assistance financière en cas d'urgence agricole.
- En tant qu'Opérateur Prestataire de Services dans le département du Sud, CA 17 International assure, avec son partenaire historique en Haïti, Agroconsult :
- L'opérationnalisation du Système d'Incitations (SI) du RESEPAG II.
- La mise en place de Champs-Ecoles-Paysans (CEP).
- Le groupement intervient auprès de 5 000 agriculteurs dans les communes des Cayes, de Cavaillon, Maniche et Camp-Perrin, sur les filières café, cacao, jardins agroforestiers (jardins créoles), riziculture, maïs, haricot, patate douce et maraîchage.

PLAN D'URGENCE Soutenir le retour à l'agriculture

Suite au passage de l'ouragan Matthew qui a ravagé le sud d'Haïti fin 2016, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural poursuit son plan d'urgence.

L'objectif: améliorer rapidement les conditions de sécurité alimentaire et de revenus des exploitations familiales, amorcer une reprise durable de l'agriculture dans la zone.

Campagne d'hiver (décembre 2016-février 2017)

CA 17 International, a été mandaté pour appuyer la mise en œuvre d'un mécanisme allégé d'incitations agricoles au bénéficie d'environ 3 000 producteurs sur les périmètres irrigués d'Avezac et de Dory. En facilitant l'accès aux services de labour et aux semences, cet appui a contribué au bon déroulé de la campagne de production de Haricots d'hiver, source d'alimentation et de revenus pour la population.

Campagne de printemps (mai-novembre 2017)

CA 17 International a mis en œuvre, avec son partenaire Agroconsult, les activités et outils associés visant à subventionner les agriculteurs listés par la Coordination du RESEPAG. Il s'agissait de fournir un service de labour, des semences, de l'engrais et des produits phytosanitaires pour la culture du haricot, du maïs (en monoculture ou en association avec la culture du pois) et du maraichage. Plus de 100 fournisseurs ont participé à cette campagne de printemps, 8 000 producteurs de haricots, maïs et légumes ont bénéficié du mécanisme allégé d'incitations agricoles.





X L'OBJECTIF

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE DES
POPULATIONS DE L'EST
DU BURKINA FASO EN
DÉVELOPPANT LEURS
CAPACITÉS DE RÉSILIENCE
FACE AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES ET AUX
ALÉAS ÉCONOMIQUES

PROJET D'APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE (PSAE)

Le maître d'ouvrage

Le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH) du Burkina Faso.

Le maître d'ouvrage délégué

La Direction Régionale de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques de la région de l'Est.

Un projet sur 5 ans (2016-2021)

Co-financé par l'Agence Française de Développement et le Burkina Faso.

Les enieux

 Améliorer les conditions de production et de commercialisation des produits agricoles et d'élevage dans l'est du pays par la création et la réhabilitation d'infrastructures rurales.

- Augmenter la productivité des systèmes de production agro-pastoraux et des filières agricoles et d'élevage
- Contribuer à une gestion durable et sécurisée des ressources naturelles et des terres agricoles, en renforçant l'application de la loi foncière en milieu rural et la planification locale du développement économique.
- Veiller à son articulation avec les dynamiques de développement économique dans toutes les communes de la région.

CA 17 International est chef de file du groupement franco-burkinabé de sociétés d'ingénieurs-conseils, dont la CACG. Elle intervient en tant qu'Opérateur d'Appui à l'Unité de Gestion de Projet (UGP) du PSAE. Sur place: 13 experts techniques mobilisés, pilotés par une chef de mission.

STÉPHANIE YOUSSI chef de mission

EN QUOI CONSISTE LE PSAE?

Il s'agit d'un projet de développement rural et de sécurité alimentaire. La démarche est complexe du fait de la diversité des thématiques. du nombre de partenaires. des cibles multiples, de la surface d'intervention (46 700 km² à l'est du pays, frontaliers du Bénin, du Togo et du Niger)... Le PSAE s'appuie sur les collectivités territoriales qui jouent un rôle majeur en qualité de maître d'ouvrage des investissements sur le terrain et les acteurs du développement agricole: services techniques déconcentrés, organisations professionnelles, associations, etc. Il prévoit de renforcer les compétences via des formateurs-relais.

QUELLES SONT LES ACTIONS CONCRÈTES DÉJÀ ENGAGÉES PAR CA 17 INTERNATIONAL ?

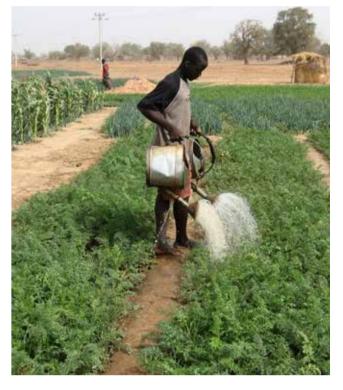
Une équipe de 14 cadres est déployée sur la zone d'intervention du projet. CA 17 International a produit des documents, opérationnels et contractuels de référence : stratégie, manuels de procédures de gestion administrative, outils financiers, etc. L'année 2017 a été marquée par la création d'un service foncier rural dans chacune des

27 communes de la région de l'Est, 54 agents de la fonction publique territoriale ont été recrutés par les communes et formés en agroécologie.

QUELS SONT LES ENJEUX À L'HORIZON 2021 ?

L'est du Burkina Faso bénéficie de conditions agro-climatiques relativement favorables (pluviométrie annuelle audessus de la moyenne nationale et nombreux basfonds ou barrages de retenue sous-valorisés) faisant d'elle l'un des espaces les plus propices à l'activité agricole au plan national. Toutefois, la région est marquée par une insécurité alimentaire chronique élevée (30 % des ménages), des systèmes d'exploitation peu performants et des sols fragiles.

A l'horizon 2021, le PSAE doit pérenniser et développer l'activité agricole pour garantir la sécurité alimentaire dans la région. Le projet prévoit notamment l'aménagement de 600 ha de bas-fonds et 600 ha de périmètres irrigués, la protection-récupération de plus de 2 500 ha de terres agricoles et la sécurisation de 300 km de pistes à bétail, etc.



APPUI INSTITUTIONNEL À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU FONCIER AU BURKINA FASO

La missior

Une assistance technique sur 24 mois (2016-2018) pour la mise en pratique de la loi sur le foncier rural au Burkina Faso, visant à :

- Assurer un accès équitable aux terres rurales pour l'ensemble des acteurs ruraux.
- Promouvoir les investissements, accroître la productivité dans le secteur agro-sylvo-pastoral et favoriser la réduction de la pauvreté en milieu rural.
- Favoriser la gestion rationnelle et durable des ressources
 paturelles
- Contribuer à la préservation et à la consolidation de la paix sociale.

Les prestations de CA 17 International

interventions en matière foncière.

- Diagnostic institutionnel de la DGFOMR ainsi que des outils et processus existants pour la coordination, l'animation, la capitalisation et le suivi de l'application de la loi 034-2009.
- Accompagnement au changement et renforcement institutionnel
- Accompagnement au changement et remorcement institutionner
 Appui à la concertation/coordination entre les différentes
- Assistance dans le suivi-évaluation de l'application de la loi.
- Appui à la capitalisation et diffusion de l'application de la loi.
- Assistance pour la mise en place de l'Agence Nationale des Terres Rurales (ANTR).



UNE DÉLÉGATION MAROCAINE À LA ROCHELLE

Dans le cadre de l'Assistance Technique à la Stratégie Nationale de Conseil Agricole au Maroc, CA 17 International, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime, a organisé un voyage d'étude à La Rochelle du 23 au 27 octobre 2017.

La délégation était composée de cadres et élus du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, de l'Office National de Conseil Agricole, de la Fédération des Chambres d'Agriculture, de la Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement Rural, des interprofessions marocaines Viandes Rouges et Olives.

Ce déplacement a permis aux acteurs marocains engagés dans la mise en œuvre de la SNCA de découvrir une expérience de gouvernance et d'organisation du conseil agricole en France.



MAROC Prestations d'Assistance Technique

Début 2017, dans le cadre du Plan Maroc Vert, CA 17 International a démarré une mission d'Assistance Technique au Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de Conseil Agricole (SNCA). Un contrat sur 22 mois, financé par l'Union Européenne.

Objectifs

- Fournir une expertise de moyenne et courte durée pour appuyer les institutions – Office National de Conseil Agricole (ONCA), Direction de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche – dans la mise en œuvre de la SNCA.
- Promouvoir un dispositif de conseil agricole en phase avec les attentes des agriculteurs, financièrement accessible, disponible localement.
- Faire du transfert de compétences via une équipe d'experts internationaux et nationaux.

Premiers résultats en 2017

- Structuration de la gouvernance nécéssaire à la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale.
- Initiation d'un Système d'Information au sein de l'ONCA.
- Identification de deux thématiques de formation prioritaires : la gestion des exploitations et la valorisation des produits agricoles.
- Premières formations sur les Systèmes d'Information Géographiques.

SÉNÉGAL Colloque sur le pastoralisme

CA 17 International a participé au colloque international sur le «pastoralisme dans le courant des changements globaux» (P2CG) organisé à Dakar en novembre 2017.

Objectifs

Favoriser l'émergence en Afrique d'un véritable réseau d'échanges d'information, de formation et de partenariat entre la société civile et les communautés scientifiques régionales et internationales impliquées dans l'enseignement et le développement par la recherche sur le pastoralisme.

Au cours de ce colloque, les participants de CA 17 International ont animé une présentation sur « la place, le rôle et l'importance des Organisations Professionnelles d'Éleveurs dans l'accès aux services pastoraux ».



CA 17 International a 17 ans!

François Baudouin, Directeur

QUEL BILAN FAITES-VOUS?

Durant ces 17 années, nous avons réalisé plus d'une centaine de contrats de longue durée dans au moins de 35 pays (Afrique et Péninsule arabique, Amérique Latine et Caraïbes, Asie centrale et Europe). Depuis 2013, la société a doublé son activité et s'est imposée comme l'un des bureaux leaders du développement rural et local en Afrique subsaharienne.

QUE S'EST-IL PASSÉ EN 2017?

L'année a été particulièrement riche : deux nouveaux contrats en démarrage en Haïti, des avancées techniques majeures au Maroc, des résultats encourageants au Burkina Faso avec des perspectives ambitieuses à venir sur le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire qui sera l'un des premiers à recevoir des fonds complémentaires dans le cadre de l'Initiative Sahel. Il faut également relever, après plus de trois ans de travail intensif, des résultats importants au Tchad au titre du

projet Pastoral sur lequel nous intervenons en termes d'accès à l'eau dans des zones très reculées et de structuration de la profession.

LES PERSPECTIVES 2018 ?

Notre portefeuille a maintenu sa croissance en 2017 et les perspectives 2018 sont bonnes. CA 17 International a gagné deux nouveaux contrats d'Assistance Technique financés par l'Union Européenne. Ils vont permettre à nos équipes d'intervenir dès 2018 auprès d'institutions nigériennes référentes en matière de pilotage du développement rural et de changement climatique. Nous confortons également notre présence au Mali et confirmons notre savoirfaire en termes de décentralisation et d'appui au développement économique des territoires avec l'acquisition d'un contrat d'Assistance Technique financé par la Coopération Danoise au profit du Conseil Régional de Sikasso. Une région leader sur la production agricole et la coopération commerciale avec les pays voisins.





123
personnes travaillent
sur le terrain pour
CA 17 International



Plus de **5 000** experts mobilisables à la demande



15 contrats mis en œuvre en 2017



8 pays en 2017 Niger, Mali, Kosovo, Tchad, Maroc, Haïti, Burkina Faso, Belize



Présent dans plus de **35** pays depuis 2000

CONSEIL D'ADMINISTRATION au 31 décembre 2017

a CACG est une société anonyme d'économie mixte. À ce titre, son capital est réparti entre des actionnaires publics (départements et régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie principalement) et privés (organismes bancaires).



Pierre Cheret
Président du Conseil
d'Administration
de la CACG

Impliqués pour un territoire durable!

Nous proposons de développer un modèle innovant d'entreprise des territoires... Plus que jamais, les membres du Conseil d'Administration et les collectivités actionnaires se mobilisent pour cette ambition du Plan Stratégique 2017-2021. Nous avons lancé plusieurs initiatives ces derniers mois pour soutenir l'opérationnel et accompagner la transformation de notre société. Nous avons notamment créé un Comité Innovation. Une instance composée d'administrateurs, de collaborateurs CACG, de chercheurs et de chefs d'entreprise qui se réunit une fois par trimestre pour produire des éléments d'aide à la décision stratégique. Il s'agit d'ajuster en permanence notre feuille de route pour que la CACG soit un outil cohérent au service de nos territoires, en veille permanente sur les nouveaux enjeux: transition écologique et énergétique, évolution démographique, dynamique économique...

Un acteur investi pour créer de la valeur territoriale.

Un capital social de 2,1 millions d'euros

ADMINISTRATEURS

NOUVELLE-AQUITAIN
Pierre Cheret

Président

RÉGION OCCITANIE

Jean-Louis Cazaubon

HAUTES-PYRÉNÉES

Bernard Verdier

Vice-Président

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE OCCITANIE

Henri-Bernard Cartier

Vice Président

PERSONNE QUALIFIÉE

Claude Miqueu

Vice-Président

ARIÈGE

Patrick Laffont

GERS

Francis Dupouey

HAUTE-GARONNE

Gilbert Hebrard

LANDES

Gloria Dorval

LOT

Danielle Deviers

LOT-ET-GARONN

Marcel Calmette

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Veronique Lipsos-Sallenave

Christophe Testas

TARN-ET-GARONN

Jean-Philippe Besiers

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Gilles Bonny

-6----

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE AQUITAINE

Jean-Pierre Goïty

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE OCCITANIE

Lilian Lasserre

ADMINISTRATEUR SALARIÉ

Pascal Chisne

CENSEURS

NOUVELLE ACUIT

Marie-Pierre Cabanne

DODDOCA

Delmares Frédéric

CAISSE D'EPARGNE

Yannick Villeneuve

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Marc Didier

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Bernard Houles

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE

NOUVELLE-AQUITAINE

Philippe Badin

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE OCCITANIE

Christophe Canal

Christophie Car

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE

NOTIVE I F-AUTITAINE

Olivier Cassou

ÉTAT

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Pascal Augier
Michel Tuffery

Préfet de région

CONTÔLEUR D'ÉTAT

Marc Alarcon

CHIFFRES CLÉS

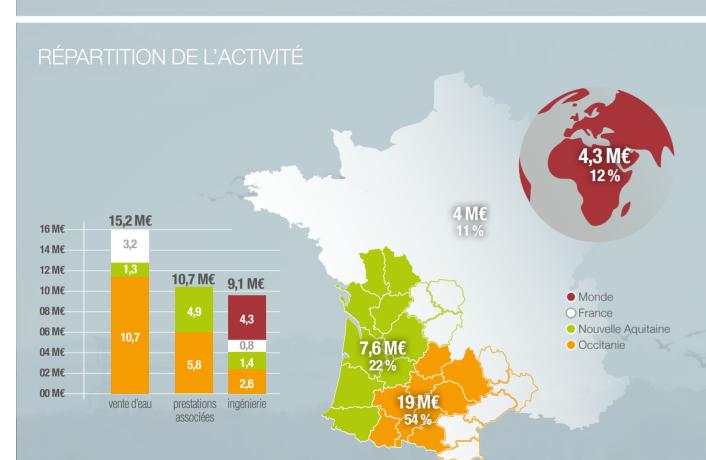


≥ 220 salariés

▶ 85 métiers

▶ 7 agences :

- Siège social à Tarbes
- Sud Ouest et Ouest de la France
- Une filiale CA17 International (La Rochelle)
- ➤ 500 millions de m³ d'eau gérés par an
- ➤ 7 300 interventions de maintenance sur des ouvrages hydrauliques
- ► 3 500 km de rivières réalimentées
- ► Interventions dans plus de 20 pays





dont 4,3 M€

à l'international



LES AGENCES

TOULOUSE

Centre INRA - BP 32144 31321 Castanet-Tolosan Cedex **Tél. +33(0)5 62 19 34 34**

TARBES

Chemin de Lalette CS 50449 - 65004 Tarbes Cedex **Tél. +33(0)5 62 51 71 49**

CASTELNAU-MAGNOAC

34, rue des 4 Vallées 65230 Castelnau-Magnoac **Tél. +33(0)5 62 39 81 54**

VERDUN-SUR-GARONNE

1063, route d'Auch 82600 Verdun-sur-Garonne **Tél. +33(0)5 63 64 45 33**

BRUCH

Chemin départemental 119 47130 Montesquieu **Tél. +33(0)5 53 95 22 28**

MOYEN ADOUR

3255, route des Pyrénées 40270 Cazères-sur-l'Adour **Tél. +33(0)5 58 71 91 91**

ANTENNE DE VENDÉE

Le Grand Nauvert 85490 Benet **Tél. +33(0)2 51 51 13 45**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Alain Poncet

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Communication CACG

RÉDACTION ET CONSEIL ÉDITORIAL

Florence Elman

CONCEPTION GRAPHIQUE

Céline Demay

PHOTOGRAPHES

Laurent Pascal Franck Chevallier

CRÉDITS PHOTOS

Manu Topic Jean Pierre Mary Christophe Cuenin

Photothèques CACG et CA 17 International

Banque d'image : Getty images Pixabay

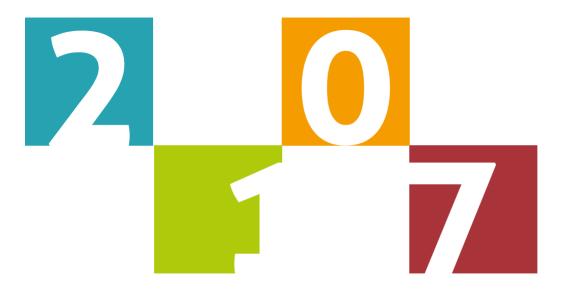
IMPRESSION

Escourbiac l'imprimeur Imprimé sur papier :



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org







COMPAGNIE D'AMÉNAGEMENT DES COTEAUX DE GASCOGNE

Chemin de Lalette CS 50449 - 65004 Tarbes cedex Tél. +33 (0)5 62 51 71 49 E-mail: contact@cacg.fr

www.cacg.fr